



28 SEPT 2026

Avis public de sélection d'un technicien supérieur dans le cadre des programmes de recherche exécutés au sein du laboratoire d'Aquaculture de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM)

Article 1 : Objet de l'annonce

L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM), sis au 28 Rue 2 mars 1934, Salammbô, 2025 Tunis - Tunisie, représenté par le Directeur Général de l'INSTM, Mr Mohamed Salah Azaza, a l'objectif de sélectionner un poste de technicien supérieur au sein du Laboratoire d'Aquaculture de l'INSTM.

Article 2 : Objet du service

Le technicien s'acquittera des tâches et responsabilités suivantes :

- Réaliser les actions quotidiennes afférent à l'élevage des poissons (maintien des géniteurs, reproduction, élevages larvaires et élevages expérimentaux).
- Assurer la gestion quotidienne du parc aquacole.
- Participer activement aux sorties dans les retenues des barrages (campagne acoustique, opérations de pêches, échantillonnages, transfert de poissons vivants et ensemencement des retenues des barrages).

Lieu de travail : Centre de l'INSTM à Kheireddine

Article 3 : Durée du contrat

Ce contrat de prestation de service prend effet à partir de sa signature pour une durée de 12 mois.

Article 4 : Salaire et modalité de paiement

L'honoraire brut du mandat, y compris les taxes, sera réalisé mensuellement dès la signature du contrat de prestation de services par les deux parties à raison de 1300 dinars par mois.

Article 5 : Profil demandé

* **Formation :** Diplôme de Technicien Supérieur en Pêche et/ou Aquaculture

* **Compétences et qualifications**

- Expérience en élevage des poissons.
- Rigueur, sens de responsabilité, dynamisme, autonomie, efficacité et capacité à travailler en équipe.

* **Expérience :** Seuls les stages, les formations et les expériences en relation avec les compétences détaillées dans l'Article 2 : Objet du service et procédures de réalisation, seront pris en considération.

- Expérience professionnelle (ou stages) en aquaculture



Article 6 : Présentation des candidatures

Les personnes intéressées devront déposer leurs demandes sous pli fermé anonyme, et ce par courrier recommandé ou par rapide-post ou remise directement au bureau d'ordre central du siège de l'INSTM (contre décharge) à l'adresse suivante :

Institut National des Sciences et Technologies de la Mer ; 28 Rue 2 mars 1934, 2025-Salammbô- Tunis

Portant la mention suivante : « **A NE PAS OUVRIR** »

Avis de recrutement d'un technicien supérieur en aquaculture/ Laboratoire d'Aquaculture

Le dernier délai pour la réception des dossiers de candidature est fixé pour **28/10/2025 à 14h00**. Il est précisé que, conformément aux dispositions en vigueur, seul le cachet du Bureau d'ordre de l'INSTM fait foi.

Les demandes reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération. Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s.

Article 6: Procédures et critères de sélection

Les candidatures présentées dans les délais fixés et qui respectent les conditions demandées seront examinées par une commission désignée par l'INSTM qui évaluera les dossiers. Cette évaluation se fera en deux phases : Phase 1 : évaluation sur dossier (70 pts) et Phase 2 : un entretien oral (30 pts).

L'évaluation des dossiers lors de la première phase se base selon les critères et les notations suivants :

Critères de sélection	Note attribuée
Conformité du Diplôme*	10 pts
Moyenne des 3 années de licence	Max 15 pts (15 pts : T. bien ; 10 pts : Bien ; 5 pts : Assez bien ; 1 pt : passable)
Expérience en adéquation au profil et tâches demandées	PFE sur l'aquaculture : 10 pts Expérience en aquaculture : max 35 pts 20 pts : pratiques aquacoles 15 pts : analyses de laboratoire (en fonction des justificatifs fournis)
Total	70 pts

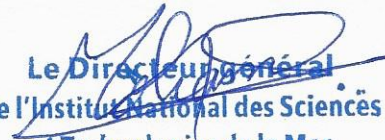
*Critère éliminatoire



Article 7 : Eléments constitutifs du dossier

- Copie de la carte d'identité nationale,
- Copies certifiées conformes des diplômes obtenus,
- Curriculum vitae détaillé
- Copies des certificats et attestations des stages et de formations déclarées dans le CV.
- Bulletin N° 3 (Maximum 11 mois),
- Certificat médicale (Maximum 3 mois)

Le Directeur du Laboratoire d'Aquaculture
Prof. Mohamed Salah AZAZA


Le Directeur général
de l'Institut National des Sciences
et Technologies de la Mer
Signé: Mohamed Salah AZAZA

Le Directeur Général de l'INSTM
Prof. Mohamed Salah Azaza

